

ont su conserver leur langue et leur nationalité. Je voudrais partager cette douce illusion, fille d'un chaud patriotisme et d'un ardent désir de voir se perpétuer sur tout le continent américain le souvenir et le culte des gloires françaises, illusion qui fait prendre pour un succès réalisé, les louables efforts tentés par un certain nombre de nos compatriotes pour assurer l'avenir de la race canadienne à l'étranger ; mais un séjour quelque peu prolongé aux États-Unis, et l'étude attentive des habitudes et des mœurs des Canadiens émigrés, ont produit en moi la conviction que notre race, advenant l'annexion, ne peut, sans un miracle de la Providence, échapper à l'assimilation.

Je pose maintenant la question : les Canadiens émigrés sont-ils restés français ?

Les écrivains qui prétendent que notre idiome national est en pleine floraison chez nos compatriotes des États-Unis, seraient peut-être embarrassés de le prouver. Ils ont observé, je veux le croire, mais leurs observations ont plutôt porté sur les Canadiens venus directement du Canada et qui n'ont pu apprendre l'anglais, que sur la génération qui est née aux États-Unis. Pour cette dernière, il est certain que la patrie canadienne n'existe presque plus ; sa patrie, à elle, c'est l'État où elle est née ; ses sentiments, ses instincts sont ceux de ses compatriotes américains : elle a adopté leurs habitudes et plaisir à Dieu qu'elle n'adopte leurs mœurs.

Bien sûr, beaucoup de ceux qui composent cette génération parlent encore français, c'est vrai, mais le nombre de ceux qui ne savent ni lire, ni écrire cette langue forme aujourd'hui l'immense majorité. On la parle encore, oui, mais seulement dans l'intimité de la famille, et si vous croyez que j'exagère, vous pourrez aller partout où il y a des Canadiens : à la porte d'une église, au théâtre, sur les boulevards, même dans une réunion intime, et vous me direz combien vous avez entendu de jeunes gens de vingt-cinq ans et au dessous converser en français.

Cet état de choses peut d'ailleurs se justifier assez facilement par la situation peu aisée dans laquelle se sont trouvés les auteurs de cette génération. Il était impossible, en effet, à de pauvres émigrés pouvant à peine suffire aux besoins de leurs familles, de fonder des écoles françaises ; pour eux, le besoin immédiat était de faire donner à leurs enfants une éducation anglaise, qui seule pourrait les mettre en état d'occuper des emplois lucratifs. Mais qu'on n'aille pas croire que ces enfants élevés dans les écoles publiques, suivant les principes de l'éducation anglaise, et qui ne goûtent